

## La participation des acteurs locaux au développement des communes territoriales d'Ouelтана amont, province d'AZILAL(Maroc)

**EL BAKKARI Mohamed**, Docteur, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines  
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah - Fès  
Laboratoire d'Analyses Géo-Environnementales, d'Aménagement et de Développement  
Durable (LAGEA-DD)

**EN.NAMY Zouhair** , Docteur, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines  
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah – Fès

Laboratoire de Recherches, d'Etudes Géographiques, Aménagement et Cartographie

### Résumé :

La participation des acteurs locaux au développement des communes territoriales est apparue comme une forme de développement qui a pris une place importante dans les options officielles de la plupart des pays. Cette tendance a été surtout renforcée avec le désengagement de l'Etat et l'émergence de la société civile en tant qu'acteur de développement.

Le développement économique et social des collectivités locales, est une grande mission que la nouvelle charte leur a confiée. Mais la question que nous nous posons : est-ce que la collectivité seule pourrait-elle aboutir à ce développement sans la participation des autres partenaires et acteurs de développement ? Pour cela, la participation s'avère une obligation et parmi les acteurs du développement au sein de la commune, nous trouvons : les élus locaux, les cadres et les fonctionnaires, la population locale, les entrepreneurs et l'autorité locale. Nous allons donc traiter dans cette étude la participation de chaque acteur cité. Saisir les clauses de la participation des acteurs dans les projets de développement ainsi que les autres actions menées par les communes d'Ouelтана amont, permet d'une certaine manière d'avoir un aperçu sur les conditions et le contexte de communication existant entre eux. Ainsi, on pourrait aisément identifier la portée des actions futures de mobilisation et de responsabilisation pour qu'ils puissent enfin suivre le processus de développement territorial.

**Mots clés :** Participation ; Acteur du développement ; développement économique

### Abstract

Apart from the promulgation of the communal/ municipality charter, the commune, as a local collectivity, enjoys a wide range of competencies/ prerogatives. It is worth mentioning that among the

aims of this charter is to promote the commune to the status of an actor of development. Thus, the commune as an institution is to be situated at the heart of development issues and is therefore supposed to be the master of its own development projects.

In this present research paper, we will try, on the one hand to, to present the ways in which upstream OULTANA local communes conduct development projects, and the other hand, to analyze the perceptions of local actors on the actions implemented by their own respective communes. Studying the commune's role in local development through those implemented projects and underlying their limitations enables us to have a deep insight in the its willingness to take a central role within the framework of both horizontal and vertical communication. It is also a bridge that paves the way towards understanding the present state and communication needs. In doing so, we will be able to define areas for which a remedy strategy is to be elaborated and implemented.

The identification of such limitations can't be achieved unless an adequate study of previous experiences related to large scale projects such as (basic infrastructure; road networks, electricity and drinking water supplies, schooling and medical care and facilities) are deeply examined. Thus, the results of such studies will enable us to assess the scope the commune's contribution as well as its ability in involving other stakeholders in the process of local development.

**Keywords:** local collectivity local development horizontal and vertical communication

#### ملخص

أصبحت الجماعة كتجمع محلي تتمتع بترسانة من القوانين والاختصاصات قوت صلاحياتها من خلال إصدار الميثاق الجماعي الذي نص على اعتبارها فاعلا رئيسيا في تحقيق التنمية. فالجماعات الترابية أضحت في قلب إشكالية التنمية فضلا عن كونها حاملة للمشاريع ذات الصلة. وفي هذه الدراسة سنحاول من جهة، تقديم آليات العمل التي تعتمدها جماعات عالية ولتانة لتحقيق التنمية ومن جهة ثانية، تحليل تصورات الفاعلين المحليين إزاءها. إن دراسة دور الجماعة في التنمية المحلية من خلال البرامج التي تقوم بها وحدود مجالات تدخلها، يتيح لنا فهم استعدادها للعب الدور المركزي ضمن شبكات الاتصال الأفقية والعمودية، ومعرفة إمكاناتها الحالية وحاجيات التواصل وذلك لرصد مختلف العوامل حتى يتسنى لنا معالجة مكامن القصور. وهذا بلا شك يتوقف حصرا على معرفة أوجه القصور من خلال دراسة التجارب السابقة الأساسية (البنية التحتية: شبكات الطرق، الماء الصالح للشرب وشبكات الكهرباء؛ التعليم، الصحة، إلخ). تمكننا دراسة مشاريع برامج جماعات -عالية ولتانة- التي تم إنجازها والتي هي في طور التخطيط لتنفيذها، سواء منها التي تعثرت أو كالت بالنجاح من تقييم نطاق مشاركتها وقدرتها على تأمين انخراط باقي الفاعلين مساهمة منها في سيرونة التنمية.

**الكلمات المفتاحية:** المقاربة التشاركية؛ الفاعل التنموي؛ التنمية الاقتصادية

## Introduction :

Actuellement, la relation entre l'acteur et le territoire fait l'objet de débats au sein de l'ensemble des sciences sociales. L'acteur et le territoire sont structurellement liés ; nous ne pouvons pas aborder la question de l'acteur sans faire référence au territoire puisque tout processus d'objectivation et de socialisation fait partie d'un cadre spatial. Et, incontestablement, la dynamique des acteurs invente des territoires : toute action implique une territorialité individuelle ou collective, un sens et une connotation au territoire. (Gebrati, 2004)

La compréhension des actions sur le territoire Ouelтана amont implique également une prise en compte des acteurs, de leur comportement, de leurs logiques, de leurs stratégies, de leurs positionnements, de leurs capacités de « jouer », etc.

Cette perspective suppose de reconnaître les acteurs, dans leurs diversités, dans leurs rôles et au-delà dans leurs différentes dimensions, car l'acteur n'est jamais univoque : les acteurs sont caractérisés par des désirs, des intérêts, des ressources cognitives et affectives auxquels ils font appel pour agir (Corcuff, 1999). Ils sont dotés, suivant les contextes, de capacités d'agir dans des temporalités, des modalités et selon des intentions différenciées. Les acteurs sont donc les clefs de compréhension du territoire, son organisation et son système en général. Pour G. Di Méo (1998), le territoire est associé aux acteurs. Pour lui « *Le territoire, en tant qu'espace de l'action, espace tissé d'un entrelacs de transactions, de stratégies, d'intentionnalités, de débats, d'interactions innombrables est bien, essentiellement, une affaire d'acteurs* »

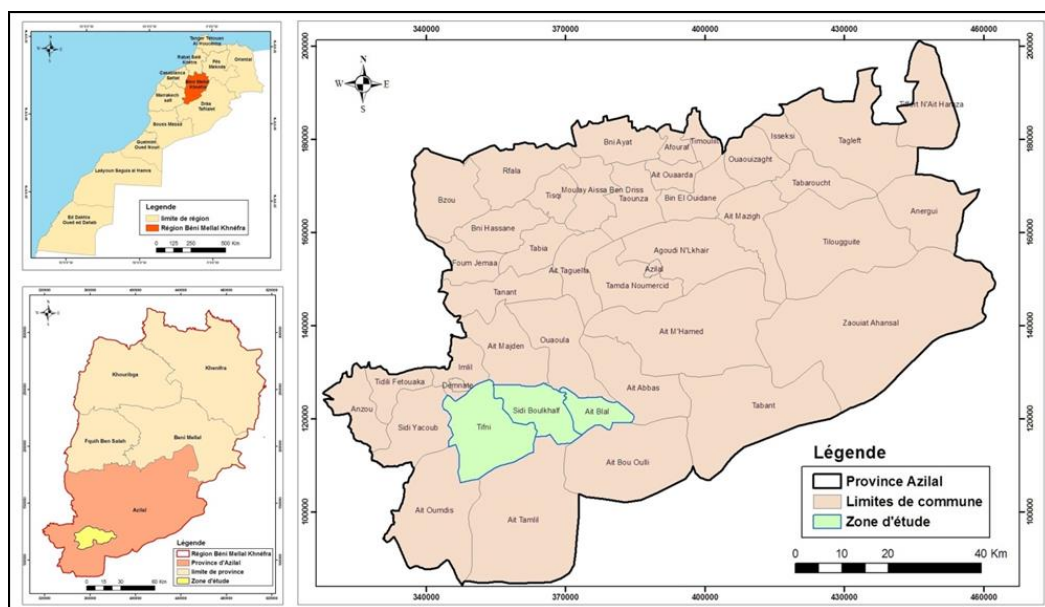
Dans cette étude, nous tenterons de mettre en exergue les types d'acteurs impliqués dans la dynamique territoriale locale d'Ouelтана amont. Il sera ainsi question d'examiner leur(s) participation(s) et leur(s) apport(s) dans le développement territorial de la zone d'étude.

Afin de recueillir le maximum d'informations relatives à notre étude, nous avons choisi comme outil d'investigation l'enquête par entretien semi-directif. Nous pensons qu'elle constitue le moyen le plus pertinent qui va nous permettre de nous informer sur le rôle des communes d'Ouelтана amont dans le développement en essayant d'analyser avec les interviewés les actions qui ont été effectuées par les communes de Ouelтана amont. L'entretien nous a permis également de saisir les différents facteurs qui peuvent influencer la

participation des intervenants au développement (élus locaux, population locale, personnel de la commune, investisseur, et autorités locales).

**Présentation de l'espace d'étude**

La zone d'étude se rattache administrativement à la région de Béni Mellal-Khénifra et appartient à la province d'Azilal qui s'étend sur une superficie de 9800 km<sup>2</sup>, elle est limitée : Au Nord par les provinces de Beni Mellal et Fkih Ben Salah, au sud par la province Ouarzazate, et à l'ouest par les provinces d'El Haouz et El Kelaâ des Sraghna et à l'Est par la province d'Errachidia.



**Figure 1 : Localisation administrative d'Ouelтана amont à l'échelle nationale et locale**

Le territoire étudié dépend du commandement du cercle Ouelтана et des caïdats Imi Nifri et Iouariden Ait Manna dont la population appartient à la tribu d'Ouelтана

**1. Participation des acteurs locaux au développement local d'Ouelтана amont.**

Le thème de la participation a largement dominé le champ du développement ces dernières années, on assiste à l'émergence d'une multitude de projets, de méthodes et d'approches, dits participatifs que leurs promoteurs présentent comme une rupture avec les pratiques antérieures, voire comme une véritable révolution scientifique.

Les expériences tirées des projets de développement rural intégré à travers le monde ont montré que l'une des causes fondamentales de leurs faibles performances résidait dans le manque de participation des groupes ou populations. Le postulat de base qui sous-tend l'approche participative est « qu'une plus grande implication des populations à la définition

des problèmes locaux, à l'identification des solutions et à leur mise en œuvre contribue à donner plus d'efficacité et de durabilité aux programmes qui en résultent » (Guy.1998)

Muller et Glode (1992), précisent que la participation se manifeste à travers une demande qui peut aller :

- De la collaboration à la réalisation d'un projet, ou d'un programme, à un processus de responsabilisation politique des groupes jusque-là incapables de faire valoir leurs intérêts.

- De l'encouragement des ruraux à collaborer à des programmes déjà planifiés, sans aucune consultation préalable avec les groupes bénéficiaires, à un processus jusque-là privé de tout pouvoir, exerce une influence politique et économique.

- D'un but d'amener les populations à s'engager activement dans les projets locaux, afin d'assurer la viabilité car les projets ne peuvent être assistés indéfiniment de l'extérieur, à une initiative facilitant l'émergence d'organisation des populations au niveau local, grâce auxquelles les habitants pauvres sont supposés avoir leur mot à dire dans les efforts de développement local.

Meister (1973) cité par Yansambou (2011) représente les formes de participation comme étant les moyens par lesquels on peut susciter la participation de la population. Ces moyens sont : La manipulation ; L'information ; La consultation ; La négociation ; Le partage de risques ; Le partenariat et le self Management.

### **1.1 Participation des élus locaux au développement local d'Ouelтана amont**

Le rôle des élus est de représenter les citoyens, de défendre les besoins communs de la population, de participer activement au conseil communal, de trouver des solutions en cas de problème et de gérer le bien communal. Mais ce qu'on constate en réalité, c'est qu'une partie des élus locaux ne connaissent même pas leurs tâches à accomplir et cela d'après les autres acteurs interviewés (citoyens, investisseurs, cadres et fonctionnaires de la commune...). De même certains parmi ces élus déclarent qu'il y a des élus qui croient que leur rôle est d'aider la population à achever des pièces administratives, et au sein du conseil ils sont toujours contre chaque décision sans une raison valable.

Nous pourrions expliquer cette fausse représentation sur le rôle de l'élu, par l'analphabétisme chez quelques élus et même chez la population locale, mais il ne faut

pas négliger le remède que pourrait apporter une formation des élus sur leurs rôles en tant que représentant de la population. Pourtant aucune initiative n'est conduite en ce sens.

L'analyse des entretiens effectués nous a permis de distinguer deux catégories d'élus à Ouelтана amont. Ainsi, nous trouvons ceux, qui considèrent la participation comme un devoir à tout un chacun. Cette catégorie est représentée par des élus très actifs au conseil communal, ils assistent toujours aux réunions et font apparaître des initiatives pour les actions de la commune à prendre et à exécuter. Ils défendent l'intérêt commun des citoyens. Ces élus sont très motivés par leur rôle, ils prennent en considération les idées qui émanent de la population locale et ils font des suivis des actions programmées.

Aussi, ces élus ont-ils appel aux cadres et fonctionnaires expérimentés de la commune pour les consulter sur les propositions ou les actions qu'ils mènent. C'est ce que témoignent en tout cas quelques élus que nous avons contactés.

La deuxième catégorie est celle des élus qui croient que la participation des autres acteurs au développement local de la commune n'est pas obligatoire. Pour eux, les autres acteurs du développement tels que les cadres de la commune ne sont pas qualifiés pour participer. De même, ils pensent que la population n'a ni les moyens ni les compétences pour participer à la prise de décision pendant le conseil. Dans leur conception cette tâche est réservée uniquement aux élus locaux. Par conséquent, cette catégorie des élus ne se concertent pas avec les autres acteurs ni d'ailleurs avec la population.

De notre part, nous estimons que cette perception des élus de la première catégorie sur la participation des autres acteurs s'explique par leur niveau élevé d'instruction. Mais aussi, cela s'explique par leur conviction vis-à-vis du développement participatif. En effet, ces élus sont convaincus qu'il est difficile pour l'élu de gérer à lui seul les affaires de la commune, et ils ont pris en compte les échecs de quelques expériences non participatives. En outre, parmi ces élus, nous avons trouvé ceux qui n'ont pas un bon niveau intellectuel, ce sont des agriculteurs, mais ils sont très expérimentés et croient au partage du savoir et du savoir-faire.

Par ailleurs, l'autre catégorie des élus est convaincue du développement participatif mais elle ne croit pas à la compétence des autres. Ceci est probablement dû au manque d'encadrement et d'ouverture, cette catégorie reste très liée à l'ancienne époque durant laquelle la décision revenait au conseil communal seul sans prendre en compte l'avis des autres.

Les élus participent activement et effectivement au développement des communes. Certes, cela n'est pas généralisé pour tous les élus, mais la plupart exprime une réelle motivation quant à la tâche humble qui leur est confiée. En effet, les élus participent à l'identification des besoins, à la planification, à la prise de décision et au suivi.

En revanche, en ce qui concerne le Plan Communal de Développement, le secrétaire général maîtrise les concepts et les objectifs du plan communal de développement du fait qu'il a assisté des réunions organisées par l'ADS. Cette dernière a demandé au conseil communal de l'aider à réaliser leur diagnostic sur le terrain et en contrepartie, il a expliqué l'importance de ce programme pour le développement local de chaque commune.

### **1.2 Participation des entrepreneurs au développement local, augmente le budget annuel des communes d'Oueltana amont et créa des emplois pour la population.**

Les investisseurs présentent le meilleur associé de la commune pour augmenter ses ressources et ses formes de financement des projets mais aussi pour assurer le suivi de la réalisation de ces derniers. De ce fait, la participation des investisseurs au processus du développement local s'avère très essentielle.

Les entretiens que nous avons effectués avec certains entrepreneurs dans le domaine de l'extraction des produits de carrière, sable, etc...) sur notre territoire d'étude, nous ont permis de constater que ces derniers participent activement et effectivement au développement local. Cette participation dépasse la simple consultation mais elle atteint sa concertation.

La participation des investisseurs au développement est indirecte. Elle se manifeste d'abord par les taxes qu'ils paient chaque année, par les emplois qu'ils créent et par le développement du secteur agricole et industriel qu'ils permettent à partir du moment où la plupart ces entrepreneurs investissent dans ces deux secteurs.

Toutefois ce genre d'acteurs du développement croit que le développement participatif est la meilleure façon pour assurer la durabilité, mais à condition que les acteurs de ce développement soient responsables. D'autres investisseurs critiquent la manière avec laquelle les communes planifient leurs projets et d'après eux, le problème essentiel réside dans la façon de penser des élus qui ne sont pas compétents pour gérer seuls le développement de toutes les communes.

Ainsi, un investisseur rapporte que : «si on se concentre sur les dépenses de la commune, on trouvera que la grande part du budget est investie dans des actions qui ne peuvent pas servir les investisseurs », on relève par là un manque de confiance ressenti envers la commune. Dans le même sens, des investisseurs interviewés s'interrogent sur le vrai rôle de la commune à savoir si celui-ci correspond réellement à ce qu'elle entreprend actuellement? ces investisseurs rajoutent, que le vrai rôle de la commune est d'investir dans des actions durables qui vont être rentables telles que l'infrastructure et non pas la construction des boutiques ou l'aménagement du bâtiment communal. Ce manque de confiance et ces critiques peuvent se solder par une entrave à la collaboration des deux parties.

D'après notre analyse, le rôle participatif que les investisseurs réalisent pour le développement de chaque commune est très important. En considérant leur participation au budget annuel des communes et aussi les emplois qu'ils créent pour la population, les investisseurs ne peuvent que contribuer au développement économique et social des communes d'Oueltana amont..

D'autre part les investisseurs critiquent les stratégies de développement des conseils communaux parce qu'une partie des actions des communes ne peuvent pas les servir directement. On comprend très bien par-là les conflits d'intérêts qui s'interposent entre les deux parties. Il revient donc à chaque commune de notre territoire de mettre en place une stratégie permettant de dépasser ces problèmes. En revanche, un effort de ces investisseurs sur la recherche du partenariat avec la commune n'est pas ressenti à leur niveau. Pour eux, cette responsabilité revient à la commune. Or, il est indispensable pour eux d'avoir une stratégie de communication avec l'extérieur, pour l'image de l'entreprise (communication externe de l'entreprise). Mais ce n'est pas le cas.

### **1.3 Les autorités locales apportent une valeur ajoutée unique aux processus de développement.**

L'autorité locale, assure la tutelle sur les collectivités locales, elle assiste à toutes les sessions des conseils communaux.

À partir de son rôle, nous pourrions qualifier l'autorité locale d'un principal participant au développement de chaque commune. Malheureusement, nous n'avons pas eu l'occasion de nous entretenir avec les responsables des autorités, mais nous pourrions ainsi analyser



la participation de cet acteur de développement du point de vue des élus et du personnel des communes avec lequel nous nous sommes entretenus.

D'après les affirmations des élus, la participation de l'autorité locale au développement se manifeste sous forme d'accord pour n'importe quelle action de la commune. Donc la participation des autorités locales au développement local des communes est déjà définie par les lois. Ainsi, c'est la concertation qui est le niveau de participation dominant.

A partir de notre analyse nous pouvons déduire que la nouvelle charte communale définit bien le rôle des autorités locales. Mais, nous considérons que ce rôle qui se résume à la prise de décision et à l'exécution est une participation importante même si les autorités locales ne participent pas à la planification. En revanche cette participation peut parfois, contrairement à son objectif, constituer une entrave au développement.

#### **1.4 La participation de la population à son propre développement, reste très limitée**

Il est certain que la population locale est au cœur du développement d'une commune. En partant du principe que les premiers concernés, les acteurs principaux du développement sont la population locale, on ne peut plus ignorer sa participation.

Ainsi, les autres intervenants (associations, élus locaux, services extérieurs et investisseurs) au développement avec lesquels nous nous sommes entretenus déclarent que la plupart de la population considère la commune comme les autres institutions de l'administration, ils ignorent son vrai rôle.

Au niveau des communes d'Ouelтана amont, la participation de la population reste encore très limitée, et à travers nos entretiens principalement avec les services extérieurs (100 % de ces interviewés ont manifesté des critères pour cette catégorisation), nous avons distingué trois catégories.

##### **✓ Premier cas**

La première catégorie est celle qui ne saisit même pas le sens de la participation et qui ne croit pas à la participation. D'après plus de la moitié des interviewés, ce type de citoyens de la commune considère que le développement au sein de la commune relève du conseil communal et de ses cadres et fonctionnaires. La population ne doit que juger les résultats du travail du conseil communal pour voter pendant les prochaines élections. De plus, nous avons décelé dans les réponses de certains élus locaux et des membres

des différentes délégations que cette catégorie de la population préjuge les élus, et croit que ces derniers ne travaillent que pour leurs intérêts personnels. C'est pour ces raisons qu'elle ne veut pas participer.

✓ **Deuxième cas**

La deuxième catégorie de la population, est celle qui croit à la participation pour développer la commune, mais elle n'a jamais participé. En premier lieu, elle attribue cela au manque de moyens surtout financiers et même en matière de compétence humaine. En second, elle ne participe pas par manque de confiance vis-à-vis d'autres participants.

De plus, ces membres de la population locale, restent assez passifs envers les actions participatives. Les interviewés affirment que ceux-là ne sont pas motivés car ils ont pris l'habitude de ne pas participer, et de voir la commune mener les actions sans leur participation.

✓ **Troisième cas**

La troisième catégorie distinguée est celle qui considère la participation une obligation. Elle la pratique dès que le besoin se fait sentir. Les actions auxquelles elle participe sont généralement les réaménagements des pistes déjà construites. C'est avec ses propres matériels qu'elle fait ces réaménagements, et aussi avec l'aide de la commune au cas où le matériel nécessaire dépasse ses moyens. Cette catégorie se constitue surtout des adhérents d'associations et sont prêts à développer leurs communes.

La participation de cette catégorie ne se limite pas à cela. La population se réunit avec son élu chaque fois qu'elle a besoin d'une intervention de la commune surtout en matière d'infrastructure.

Ces membres de la population participent donc par des propositions, mais ils ne partagent pas le droit à la prise de décision.

D'un autre point de vue, la population d'Ouelтана amont ne participe pas généralement à n'importe quelle action prise par les conseils communaux,

- ✓ Les citoyens ne veulent pas participer et ne peuvent pas parce qu'ils ont pris l'habitude de ne pas le faire .
- ✓ Les agriculteurs de la région n'ont pas été bien encadrés pour s'habituer à partager, ils s'attendent toujours aux interventions de l'Etat en matière de développement , à la lumière des propos tenus par un cadre de la commune : «... les gens de la région

ont des moyens pour participer même financièrement, mais ils ne veulent pas le faire car ils pensent qu'ils doivent seulement prendre sans donner... »

Par ailleurs, et selon les fonctionnaires et les cadres des communes interviewés, il s'est avéré que la participation de la population au processus du développement local est souhaitée mais elle reste difficile à réaliser. La majorité des citoyens d'Ouelтана amont à une fausse représentation sur le rôle de leurs communes, elle pense que la commune est une administration difficile à affronter. De plus, les fonctionnaires trouvent des problèmes avec eux du fait qu'ils ont recours d'abord aux élus pour avoir n'importe quelle pièce administrative.

En analysant ce qui a été précité par les différents interviewés, nous pouvons dire que la participation de la population au développement local est fortement souhaitée par les différents intervenants, tandis qu'une minorité l'ignore en tant que nécessité pour le développement.

Actuellement, les participants de la population locale au développement des communes d'Ouelтана amont sont minoritaires, cette participation ne dépasse pas des petites tâches à accomplir.

Nous n'avons pas relevé une participation effective et active de la population locale des communes. Elle se résume à un sens de consultation à l'identification des besoins où la prise de décision n'est pas à la portée de la population.

Ceci est dû probablement à la non-responsabilité des intervenants, au manque de confiance en soi et en l'autre, et à l'inconscience de la population vis-à-vis de ses vrais besoins et aux problèmes de développement des communes d'Ouelтана amont.

Notre investigation sur terrain nous a montré que les expériences du passé ont influencé les attitudes de la population, et le résultat est la non-participation.

L'un des principaux facteurs du déficit de participation est l'absence d'organisation chez la population. De plus, au niveau d'Ouelтана amont nous ne comptons que quelques associations fonctionnelles. En effet, l'absence d'ONGS qui peuvent encadrer et sensibiliser la population est une grande entrave pour la participation.

Un autre facteur qui influence négativement la participation de la population est l'esprit individualiste de la plupart des citoyens des communes d'Ouelтана amont. L'intérêt commun reste très loin à atteindre avec ces conditions. Même les associations qui ont été créées ont connu un échec à cause de l'individualisme.

### **1.5 Participation des associations au développement local souffre de l'absence de coordination et de mauvaise gestion.**

Ces associations ont un très grand rôle dans le développement local d'Oueltana amont, leurs actions visent surtout le développement agricole en premier lieu et puis le développement rural en général.

La participation de ces organisations sont sous forme d'actions de renforcement des infrastructures au sein des communes (l'installation des canaux, le creusement des puits, etc.), et l'encadrement des agriculteurs pour améliorer leur production. D'après les entretiens que nous avons réalisés durant cette étude avec les représentants de ces associations au niveau de notre territoire, nous avons d'abord constaté que la coordination entre ces dernières et les conseils communaux est pratiquement inexistante.

La commission de l'agriculture associe ces deux grands meneurs de développement. Cette commission n'a pour objectif que la résolution des problèmes de l'irrigation pour les agriculteurs. A part cela, le plan des communes d'Oueltana amont dans le développement est indépendant de celui de ces associations.

La collaboration de ces deux entités se manifeste aussi par le soutien technique (conseils techniques) que peut fournir les cadres et les techniciens des communes aux associations en cas de besoin.

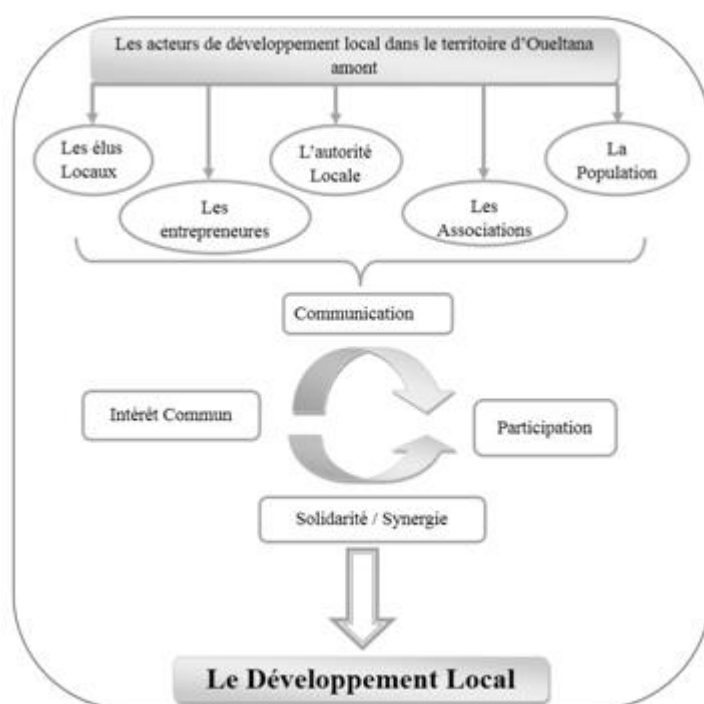
Parmi les problèmes qui entravent la réussite des associations, on note la mauvaise gestion ainsi que l'ignorance des adhérents en ce qui concerne la planification, le montage des projets, et le montage de leurs dossiers.

Le secrétaire général de chaque commune déclare que les membres des associations font ces procédures arbitrairement. Ils n'ont reçu aucune formation sur les rôles et le règlement pour la création de n'importe quelle association.

Ajoutons à ceci, le niveau d'instruction des membres qui ne dépasse pas le secondaire, et ils aggravent la situation par la non ponctualité et le fait de placer les liens familiaux au-dessus de leurs objectifs.

Afin de dépasser ces entraves, le gouvernement a réalisé des ateliers pour l'appui et le renforcement des capacités des associations. Mais le problème qui se pose toujours est le désintéressement et la non-responsabilité de ces acteurs matérialisé par le fait que dans la commune de sidi Boukhalif, le secrétaire général était le seul présent de la commune dans cette activité.

De notre part, nous considérons que le rôle participatif de l'association au développement des communes d'Oueltana amont peut être atteint seulement au cas où les conflits entre les agriculteurs et l'association, seront dépassés. Ce problème ne peut être résolu que par le biais des communes puisque les élus représentent d'abord les agriculteurs et c'est à eux de négocier et de trouver une solution en coordination avec les représentants de l'association. De plus, les problèmes liés à l'échec des associations mettent en évidence la nécessité d'un plan de formation et d'accompagnement de ces dernières.



**Figure 2 :** l'organigramme montre la multiplicité des acteurs dans le territoire d'Oueltana amont.

Ainsi, il n'y aurait jamais de participation sans qu'il y ait une organisation qui serait responsable de la gestion, de l'entretien, de la durabilité et la reproduction des réalisations d'un projet.

Face aux multiples obstacles rencontrés dans l'exécution des projets et programmes de développement, à la multiplicité des acteurs et fin de mener à bien un projet collectif, il est nécessaire de disposer d'une vision stratégique claire et partagée par l'ensemble des partenaires. Les intérêts et enjeux de chacun doivent être pris en compte. Le partage et la connaissance mutuelle des acteurs ainsi que de leurs différentes cultures sont des conditions incontournables à la réussite des projets. L'humain est à intégrer, ainsi que toutes les

contraintes administratives, juridiques et financières pouvant entraver la bonne marche de la réalisation des actions. Lorsqu'un projet présente un caractère innovant, les craintes liées à la prise de risque collective doivent être dépassées.

Une synergie entre collectivités locales et autres acteurs du territoire permet de gagner en crédibilité et de dépasser collectivement les bénéfices tirés d'une réalisation individuelle des projets, dans l'objectif de produire un bénéfice pour la société.

Nous pensons que, pour une bonne synergie au sein des (futurs) projets et programmes de développement, il est important de prendre les dispositions le plus tôt possible, donc depuis la phase de l'élaboration. En ce moment, tous les acteurs se réunissent pour définir tous les aspects nécessaires à la mise en place d'une synergie efficace ainsi que les rôles de chacun et les modes de partenariats possibles. Les projets naissants seront alors greffés au programme principal par les partenariats possibles sur des activités similaires à celles des projets existants. Toutefois, pour une amélioration de la synergie au sein de notre territoire, nous proposons le renforcement du mécanisme de concertation et de partenariat avec l'ensemble des agences de mise en œuvre sur les différents projets et leurs contenus (cette concertation passera par des rencontres de partages, des réunions et ateliers d'échanges sur les points de similitudes entre les projets ayant des cibles identiques) et une meilleure vulgarisation des procédures et des rôles prédéfinis.

En dépit des budgets importants consacrés aux projets, le discours théorique sur le développement participatif a eu peu d'impact sur le terrain. Ce discours est utilisé à diverses fins par les acteurs du développement, cela pose la problématique de la portée réelle de la participation et ses limites.

De ce fait, la participation exige de ne pas se limiter à l'adoption indifférente des nouvelles procédures et méthodologies, mais consiste également et surtout à reconnaître « que ceux qui étaient des cibles des politiques de développement, doivent désormais devenir des sujets de leur propre développement » Blackiiurn (2000)

## Conclusion

La collaboration des communes avec les acteurs locaux est possible dans la mesure où les résultats de nos entretiens ont montré une reconnaissance de l'importance des uns et des autres par eux-mêmes. Les acteurs locaux en l'occurrence les investisseurs privés et les cadres

de la commune reconnaissent la nécessité de collaborer avec la commune qui n'hésite pas à prendre en considération leur expertise. Par contre, l'autorité locale a des ingérences plus importantes parce qu'elle prend part à la décision ne serait-ce qu'une concertation formelle avant l'exécution de tout projet. En outre, les associations et les coopératives ont une collaboration restreinte avec la commune. Ces dernières nécessitent un renforcement des capacités et un accompagnement qui sont pris en charge par autre institution, mais souvent avec une moindre collaboration des communes.

La commune en général étant en majeure partie responsable de la planification communale, il est de son devoir de mettre en place un plan de communication soutenant toutes les actions menées. En effet, les manques relevés en matière de communication telle que la formation des élus, de la population et des associations et la mise à disposition permanente de l'information peuvent être à la base des insuffisances ralentissant la participation des acteurs et la convergence des institutions. Pourtant, les actions de formations de l'ADS aux acteurs locaux devraient réduire ces manques. Mais, il faut noter aussi que les élus locaux formés pour accompagner les PCD, ne sont plus dans les conseils communaux après les dernières élections. Par conséquent, les lacunes au niveau communal sont encore plus accentuées. Il est donc impératif dans les étapes suivantes de formations de reconsidérer les nouveaux membres.

La mise en œuvre du développement local se fait alors à partir de la mobilisation des ressources et par la participation de toutes les énergies humaines qui forment la collectivité. Ces ressources locales peuvent donc être mobilisées en vue d'une réflexion et d'un travail commun.

Un processus participatif est le fait de mobiliser des acteurs et de les faire participer à toutes ou à certains projets. Cette mobilisation et cette participation sont théoriquement réalisables, mais présentent de nombreux défis lors de la mise en place d'une initiative locale de développement local de type participatif

La participation est donc un processus de longue haleine qui nécessite des efforts considérables de la part des développeurs et des populations cibles. Elle admet de ce fait des limites objectives qui sont de nature à empêcher ou retarder la réalisation des objectifs escomptés. Ces limites sont soit d'ordre moral (conscientisation), structurel (coordination, décentralisation, déconcentration), sociopolitique (exclusion) ou budgétaire (restrictions financières).

**Référence :**

**Blackiurn J., 2000.** Mainstreaming Participation in Development, OED Working Paper Series n° 10, p28

**Gueye B., 1999.** Où va la participation : expériences de l'Afrique de l'Ouest Francophone, IIED, Dossier n° 87

**Guy D. M., 1998.** Géographie sociale et territoires. Paris : Nathan Université. 317p

**Muller P., et GlodeB., 1992.** Démocratie et participation : un état des savoirs, revue de sciences sociales sur la démocratie et la citoyenneté, Politique et Sociétés, n°1, p66-78

**Yansambou Y., 2011.** Outils et méthodes de gestion d'un projet de développement rural. Le programme eau et assainissement de l'ONGI plan Niger dans la région de Tillabéry (Niger). Institut Africain de technologie (IAT) de Niamey, Master II en gestion des projets 171p